



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du Vendredi 15 Février 2019

La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de :

Enseignantes : Mme Chamouveau - Mme De Souza - Mme Frixton - Mme Gadoud - Mme Geeraert - Mme Duvinage - Mme Féron - Mme Esbelin - Mme Nuez - Mme Cortes - Mme Désesquelles (directrice).

Parents d'élèves liste d'union : Mmes Wache, Saouab, Dudouit, Serry-Primaud, Allusse, Guillouzie.

Parents d'élèves AAPEA : Mmes Guedes-Ramos et Cron, Mrs Castelli et Derycke.

Mairie : Mme Bails, conseillère municipale, Marion Bon, responsable du périscolaire sur l'école (présente à une partie du conseil).

Personnes excusées : Mme Fauque, IEN ; Mr Audebert, conseiller municipal, Mmes Chantot et Chambeurlant, enseignantes.

Prévision d'effectifs pour 2019-2020

Les premières remontées d'effectif prévisionnel ont été faites en décembre auprès de la Direction Académique.

Les effectifs ont peu évolué depuis. Mais il est difficile de les affiner, les déménagements ne sont pour la plupart pas encore connus.

Le nombre d'élèves de CP est également très incertain. Huit élèves de grande section scolarisés aux Marottes devraient normalement partir vers le groupe scolaire St Exupéry, mais habitants sur le secteur de l'ancien collège, il y a souvent des demandes de dérogations pour venir ici.

CP 43 (8 éventuelles dérogations)

CE1 46

CE2 55

CM1 54

CM2 53

Total : 251 (248 sans Ulis) pour 259 aujourd'hui

C'est très juste, en particulier sur l'Ulis : 3 enfants (les éventuelles entrées ne sont pas encore connues).

Une fermeture pourrait intervenir si l'effectif était inférieur à 243 sans compter les élèves d'Ulis.

Nous remercions les parents de nous signaler dès que possible les éventuels déménagements pour la rentrée prochaine.

Santé des élèves

La médecine scolaire est assurée sur le secteur par le Docteur Alvarez et Mme Bourse, infirmière scolaire. Le secrétariat est basé au CMS (centre municipal de santé) d'Achères, où il est possible de contacter Mme Roblès, la secrétaire.

Le médecin scolaire peut intervenir à la demande de l'équipe enseignante en proposant un rendez-vous à la famille d'un enfant suite à des soucis d'absentéisme, de santé, d'importantes difficultés d'apprentissage ou de comportement. Un premier contact a souvent lieu avec l'infirmière scolaire ou la psychologue de l'Education Nationale.

L'infirmière scolaire intervient auprès des élèves en CE2 et dans les groupes classes à la demande des enseignants sur des sujets particuliers.

Elle est ainsi intervenue mardi 12 février sur le respect du corps auprès des deux classes de CE1.

En cas de maladie chronique, un Projet d'Accueil Individualisé doit être mis en place.

Pour toute première demande de PAI, la famille doit contacter Mme Roblès au CMS. Après avis médical, un formulaire sera envoyé à la famille, il devra être complété par le médecin traitant puis renvoyé au CMS pour validation. Le CMS le renverra à l'école où une copie sera conservée et l'original sera rendu à la famille.

La famille devra fournir une trousse d'urgence marquée au nom de l'enfant et contenant les médicaments prescrits par le médecin ainsi qu'une copie du protocole d'urgence.

Il est de la responsabilité des familles de vérifier les dates de péremption des médicaments et d'informer le service périscolaire qui doit impérativement avoir une copie du PAI.

Sur Andrézy, il y a tout un circuit de signatures entre la restauration et le service scolaire qui peut demander un peu de temps.

Les PAI sont reconduits à chaque rentrée sauf indication contraire de la famille, mais le document doit être signé à nouveau.

PPMS et sécurité des locaux

Un exercice de PPMS aura lieu entre le 14 et le 19 mars.

Afin de tester les dispositifs d'alerte, nous ne serons pas prévenus du jour choisi ni du moment ni du type d'alerte.

La mairie étudie des solutions pour la fermeture des couloirs par des volets roulants (pas facile de trouver une solution sans électricité ni manivelle manœuvrable par les élèves), cela devrait être fait pendant les vacances d'hiver.

Le principal problème reste l'alerte, quelle alarme pouvoir utiliser de façon différenciée en fonction des types d'alerte ?

Un 3^{ème} exercice PPMS aura lieu pour tester la passation entre le scolaire et le périscolaire.

Travaux et entretien des locaux

L'entretien des locaux est effectué régulièrement par une équipe de ménage efficace et agréable.

Les petits travaux sont effectués régulièrement, souvent le mercredi. La directrice est ensuite informée par mail des travaux réalisés.

Deux points posent régulièrement problème :

- les portes sur la cour, malmenées par une utilisation importante se dérèglent et sont parfois très difficiles à fermer.
- Les odeurs émanant des sanitaires (problème de pente difficile à résoudre), c'est extrêmement gênant certains jours et de plus en plus souvent. Serait-il possible a minima d'avoir des bombes désodorisantes ?

Les travaux d'agrandissement de l'école démarreront plus tard que prévu, le projet de construction près de la gare prenant du retard (livraison en 2022). Les travaux de l'école devraient donc démarrer vers avril 2020. Quelle est la durée prévue ? Qu'en est-il de la remise en peinture l'existant ? Y a-t-il des précautions particulières par rapport à l'amiante ?

Les travaux de l'école du Parc ont montré qu'il était impossible de travailler avec le bruit des travaux, quelle solution est-il prévu pour Denouval ? Est-il prévu une nouvelle réunion d'information pour les enseignants et les parents élus ?

En attendant, l'état de la cour se dégrade, de plus en plus de trous qui se transforment en mare dès qu'il pleut.

Equipement informatique

La classe de Mme Esbelin a été équipée d'un nouveau VPI, ce qui règle le problème de l'ancien TNI hors d'usage. La maitresse et les élèves sont ravis. Il manque encore l'accès à Internet mais une intervention est prévue.

Ce type d'équipement est moins cher qu'un TNI et à l'avantage de pouvoir être utilisé comme un tableau blanc classique en cas de panne.

Fonctionnalités en moins ?

Actuellement il y a donc 3 classes plus l'ULIS équipées de TNI, 1 avec un VPi, une autre avec un VPi de récupération. Les autres classes aimeraient bien bénéficier de ce type d'équipement.

Lors d'un regroupement des deux classes de CP, un élève de CP a demandé à Mme Frixton pourquoi eux n'avaient pas un tel tableau, en disant : « pourtant on est dans la même école ».

Qu'en est-il de l'avancement des projets d'équipements ? Cinq classes n'ont encore aucun équipement, soit la moitié de l'école.

De plus en plus les enseignants doivent travailler sur des applications- métier (Livret Scolaire Unique par exemple), une connexion internet fiable par classe serait vraiment nécessaire a minima. Dans les classes où il existe une connexion cela fonctionne bien. Quand aux élèves, la partie du programme liée à la programmation et aux usages de l'outil ne peut être réalisée.

Quelles avancées dans les réflexions avec le prestataire choisi par la mairie ?

Les parents s'interrogent sur le déploiement possible de la fibre et la possibilité de louer des équipements plutôt que de les acheter, ce qui permet de gérer efficacement el problème de la maintenance.

Toute la téléphonie a été revue sur l'école :

Points positifs : un second poste en salle des maitres, un portable.

Points négatifs : pas de prise en main, des soucis de fonctionnement, téléphone filaire.

Un visiophone va être installé à l'entrée de toutes les écoles de la ville avec une alarme spécifique. Cela représente un coût de 300 000 sur la ville. Les parents interrogent sur l'intérêt, l'obligation légale d'un tel système et les subventions possibles. Où sera-t-il installé ? Dans les classes, cela peut être particulièrement dérangentant pensant les leçons. En aucun cas cela ne peut remplacer une personne, comme l'ATSEP présente le matin.

Accueil périscolaire

De nombreuses activités sont mises en place le midi et le soir.

Le premier Denouv'mag est sorti en décembre, le second devrait être distribué avant les vacances d'hiver. Un gros travail a été fait par le service communication de la ville pour améliorer la mise en page.

Au niveau du projet « graph », l'idée de repeindre la porte de la salle de lecture a été validée. Pour ce qui est du mur, les élus ont demandé à ce que le projet soit mis en place en partenariat avec une association de la communauté d'agglomération plutôt que celle initialement prévue basée à Cergy. Cela prendra donc un peu plus de temps.

Clémentine va bientôt commencer les plantations avec les enfants.

Le projet anti-gaspillage a été validé fin janvier, compte-tenu des délais pour faire les devis, cela ne permettrait pas un démarrage avant mai-juin. Cela ne permettrait pas au projet de fournir les effets espérés. Il est donc décidé de la reporter en septembre prochain.

Marion Bon quittera la commune prochainement pour partir vers d'autres aventures.

Mr Boudy-Mansuy la remercie pour le travail effectué.

Le service scolaire travaille sur son remplacement et une passation aura lieu avant son départ.

Nous espérons que l'impulsion qu'elle a donnée continuera à permettre aux élèves de s'épanouir et la remercions pour les années passées ici.

Projet d'école

Semaine artistique : travail sur Léonard De Vinci dans toutes les classes, affichage dans le hall de l'école.

Printemps des poètes : le thème de l'année est « la beauté », la brigade poétique sera composée des élèves de la classe de Mme Chambeurlant. Les CP et CE1 mèneront également un projet entre eux.

Ecole d'eau : toute l'école travaillera sur l'eau pendant une semaine.

Du fait des réservations des visites, les classes d'eau l'étaleront entre le 1^{er} et le 16 avril.

Mr Mazagol, élu municipal, nous accompagnera pour les ouvertures, fermetures et certaines interventions.

Journée anglaise : elle est prévue le vendredi 17 mai, lors de la prochaine commission « menus », il sera examiné la possibilité d'un menu anglais pour ce jour-là.

Conseil d'élèves : les élèves ont travaillé sur le thème du carnaval. Les réunions manquent de régularité cette année. Chercher des idées de travail pour le relancer.

Massage école : Mmes Duvinage et De Souza vont commencer la formation des élèves de CP.

Les autres classes poursuivent le travail.

Natation

La piscine Sébastien Rouault à Andrésy est fermée depuis le 13 janvier en raison d'un problème électrique majeur. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, en concertation avec la commune, a décidé de ne pas se contenter de simples réparations mais de réaliser un lourd programme de travaux de rénovation plus général pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

Compte tenu de l'importance de ces interventions, la piscine communautaire ne devrait rouvrir qu'après les vacances de printemps, soit une date prévisionnelle fixée au 6 mai.

Les séances scolaires sont donc suspendues. Il n'a pas été possible de mettre en place des séances dans d'autres piscines, celles du secteur étant déjà très utilisées.

En fonction de la date de réouverture, des décisions seront prises au niveau de la Circonscription pour les séances possibles.

Les élèves de CM1 n'ont pas pu passer le test d'aisance nautique, ce qui ne nous permettra pas d'en tenir compte pour la préparation des classes de CM2 l'an prochain.

Les CM2 n'ont pas pu passer le savoir-nager.

Les bus prévus pour les séances piscine étant annulés, qu'en est-il du budget initialement prévu à cet effet ? Les parents souhaiteraient que ce budget soit utilisé pour les enfants.

Projets de classes : activités USEP et sorties scolaires

CP :

Rencontre USEP petits débrouillards

Spectacle mairie Pinocchio le 9 avril

Sortie à l'espace Rambouillet le 21 mai 2019

CE1 :

Thème de l'Afrique

Rencontre USEP petits costauds.

Intervention de l'infirmière scolaire sur le respect du corps.

Sortie au parc des félins le 28 mai 2019

Intervention des bibliothécaires municipales pour des contes sur l'Afrique.

CE2 :

Bâtisseurs en herbe le 6 décembre

Sortie à Samara le 19 avril.

Spectacle mairie Pinocchio le 9 avril

Raid Nature USEP en mars avril
Spectacle musical avec les grandes sections, la bibliothèque et l'école de musique.
Projet jardinage en lien avec l'ULIS.
Jeux de société avec les GS des Marottes.
Massages et lectures avec les GS.
Rencontre des CE2b avec leurs correspondants en juin.

CM1 :

Rencontre USEP : Jeux de raquettes
Conférence de l'Unicef sur les droits de l'enfant le 20 novembre
Conférence planète-énergie en janvier
Spectacle mairie Pinocchio le 9 avril
Rando Patrimoine USEP le 1er juin à Versailles
Travail de chant lyrique avec un professeur de l'école de musique sur un répertoire classique
Sortie au château de la Roche-Guyon le 14 mai 2019

CM2 :

7 décembre : course solidaire avec les 6^{ème} dans le cadre du téléthon : parrainage des tours courus Somme recueillie?
Spectacle mairie de la compagnie Pipasol le 22 janvier
Permis Internet + cérémonie
Eau'orientation en mai avec l'USEP (sous réserve)
CM2a : voile en juin (suite au changement de prestataire, les séances prévues n'ont pu avoir lieu en septembre, mais une nouvelle convention a pu être mise en place par la mairie et les séances auront bien lieu en juin).
CM2b : mise en place d'un projet escrime.(le service scolaire travaille sur la convention, des dates sont prévues, nous préparons le dossier d'agrément.)
Décloisonnement maths avec les 6^{ème} en avril ou mai
Sortie en Normandie avec nuitée en mai : 24 et 25 mai sur les plages du débarquement.

Une commission mairie attribue une partie du financement des sorties, l'association scolaire USEP finance le reste. Cette commission a attribué 1487.31 euros aux projets de l'école cette année.
C'est environ 400 euros de moins que les années précédentes. Cela s'explique par l'absence d'augmentation de la somme à répartir et du choix de donner une somme plus importante tous les 4 ans à une école élémentaire pour favoriser les départs en classes de découverte.

Pour notre école, ce sera en 2020-2021.

Notre difficulté est toujours de ne connaître la somme attribuée qu'en décembre alors que les réservations doivent être confirmées avant.

D'autre part, nous n'obtenons pas les mêmes tarifs des compagnies de bus que ceux obtenus par la mairie. Lorsque l'association paye les bus, il faut compter au moins 20 % de plus.

Un exemple : pour la sortie à Samara des CE2, le coût d'un bus pris par la mairie était de : 744 euros.

Nous allons payer 926 euros avec Cergy Voyages la société qui travaille avec la mairie, les autres devis étaient plus élevés. Il y a quelques années, la CSO qui travaillait avec la mairie nous faisait les mêmes tarifs, serait-il possible de négocier cette clause dans le contrat de transport mairie, et quand doit-il être revu ?

Association scolaire USEP DENOVAL

Après la participation de la mairie, il reste 5849 euros à payer pour toutes les sorties de fin d'années prévues. Pour nous permettre de financer tous ces projets, nous devons mettre en place différentes actions. Nous vous remercions pour vos participations nombreuses:
aux photos scolaires (1657.50 euros), aux ventes de gâteaux des Cm2 et Ce2 (800 euros)et au deuxième appel aux dons.
Certains parents s'étonne qu'au moins une sortie scolaire complète ne soit pas prise en charge en intégralité par la mairie. La somme attribuée correspond environ au coup d'une sortie pour deux classes.

Carnaval et fête de l'école

Le Carnaval aura lieu le vendredi 22 mars, en lien avec les écoles maternelles : chants le matin tous ensemble, et décroisonnement sur l'école élémentaire l'après-midi.

Le thème choisi par les élèves est : « Animaux, monstres et sorciers ».

La fête de l'école est prévue le vendredi 21 juin, comme tous les ans, nous aurons besoin de la participation de tous et nous cherchons des lots.

Divers

Merci beaucoup aux familles qui gardent leur enfant lorsque des enseignantes sont absentes, cela permet aux autres classes de fonctionner dans de meilleures conditions.

Peu d'absences d'enseignants ont pu être remplacées sur l'école. Cela s'explique par le nombre importants de malades et la priorité accordée aux remplacements sur les petites structures (écoles de 3 classes par exemple).

Mmes Cortes, Désesquelles, Nuez et Esbelin seront en formation du 11 au 29 mars.

Les cours seront assurés par :

Mme Bouvier au CE2b.

Mme Raclot au CE2a.

M. Buguet au CM2a.

La séance est levée à 20h30.

La directrice
A.DESESQUELLES

S.WACHE, liste d'union

T.CASTELLI (AAPEA)